



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 17 mars 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Étaient excusés : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 9

CONTRE : 1

ABSENTION : 0

POUR : 8

Délibération n° 2022/16 : Vote du budget primitif 2022 – budget principal

Le Conseil Municipal, à huit (8) voix pour et une (1) voix contre :

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2022,

Section de fonctionnement :

Dépenses	777 884,25 €
Recettes	777 884,25 €

Section d'investissement :

Dépenses	1 155 485,01 €
<i>Dont restes à réaliser</i>	<i>286 578,43 €</i>
Recettes	1 155 485,01 €
<i>Dont restes à réaliser</i>	<i>245 646,29 €</i>

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage : **25 MARS 2022**

